



*Association des Anciens  
de l'ENSI de Bourges*

## **Assemblée générale du 5 septembre 2013**

### **Motion votée à l'unanimité**

A la suite de sa motion votée à l'unanimité le 29 septembre 2012, l'Assemblée générale de l'Association des anciens de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) de Bourges prend acte de la publication du décret n° 2013-521 du 19 juin 2013 portant création de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre Val de Loire qui se substituera à l'ENSI de Bourges et à l'École nationale d'ingénieurs du Val de Loire (ENIVL).

Considérant la disparition de l'ENSI de Bourges au 1<sup>er</sup> janvier 2014,

Considérant que l'INSA Centre Val de Loire devient notamment successeur et héritier de l'ENSI de Bourges,

Considérant que l'ENSI de Bourges est connue et reconnue comme une référence nationale pour la maîtrise des risques (sûreté, sécurité, environnement...) tant par les professionnels que par les étudiants,

Considérant que l'ENSI de Bourges est communément appelée « *l'École de la maîtrise des risques* »,

Considérant que les compétences des diplômés de l'ENSI de Bourges en matière de maîtrise des risques sont connues et reconnues par les professionnels,

Considérant que les besoins dans les métiers de la maîtrise des risques se développent dans tous les domaines d'activités (industriels ou tertiaires),

**L'Assemblée générale de l'Association des anciens de l'ENSI de Bourges déclare son souhait que l'INSA Centre Val de Loire porte haut les couleurs de *l'École de la maîtrise des risques*, dans l'intérêt de ses propres élèves et des diplômés de l'ENSI de Bourges.**

**L'Assemblée générale de l'Association des anciens de l'ENSI de Bourges décide d'apporter son concours à la constitution et à la reconnaissance de l'INSA Centre Val de Loire comme *l'École de la maîtrise des risques*.**